



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4032261

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 22/02/2024 16H58 C:000285 I:43721
V/REF : MAIL DE MME DYMARSKI
V/Email reçu le Jeudi 22/02/2024 a 16H58

CITYA URBANIA DIJON

14 RUE JEAN GIONO
21000 DIJON

IMMEUBLE : PROCOPE
10 rue Jean Brice de Bary
21000 DIJON

Ouges, le 26 Mars 2024

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur
LOCALISATION : 10 RUE JEAN BRICE DE BARY A DIJON
MOTIF : INTERVENTION POUR PROBLEME D'ODEUR CONTACT SUR PLACE LGT 19
MADAME JOLLANT-GABORET 06.62.16.54.37
VÉRIFIER L'ÉTAT DES CONDUITS DE VENTILATION EN CAVES AINSI QUE LES
SORTIES EAUX USAGÉES VERS LES ÉGOUTS
Donneur d'ordre : Mme m dymarski

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 26 FEVRIER 2024 A 08H45
PASSAGE CAMERA DEPUIS LE REGARD DU BATIMENT
CONTROLE DES 8 COLONNES :
CONTROLE DES PIEDS DE CHUTE
CONTROLE DES REGARDS
TEST DE BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : DS LCOMPTER Email envoyé le 25/03/24 a 17H45 Mme m dymarski
PREVOIR LE CURAGE DES PIEDS DE COLONNE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique,
mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4032261

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplac.hydrocureur Lu-Ve 8h-17h00	1	112,56	112,56
2,75	H.Camion HP 30L/400B 1 Opér.le 26/02	1	145,75	400,81
TOTAL H.T.				513,37
T.V.A. a 10,00%				51,33
TOTAL T.T.C.En EURO				564,70

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

Servimo BFC BOURGOGNE

De: Chantier BFC BOURGOGNE
Envoyé: jeudi 22 février 2024 15:44
À: Emmanuel VIARD; mbouvier@citya.com; Servimo BFC BOURGOGNE
Objet: RE: 5154 - PROCOPE - DEMANDE D'INTERVENTION

Catégories: VINCENT

Bonjour,

Nous pouvons envoyer un technicien la semaine prochaine, devons-nous prendre rendez-vous avec Madame Jollant-Gaboret pour accéder au cave et toit terrasse ?

Cordialement

VENET Vincent

Servimo Bourgogne

Agence de Dijon (Ouges) : 03 80 45 25 67

<http://www.servimo.fr/>



De : Emmanuel VIARD <e.viard@servimo.fr>
Envoyé : jeudi 22 février 2024 14:15
À : Chantier BFC BOURGOGNE <chantierbfc@servimo.fr>
Objet : TR: 5154 - PROCOPE - DEMANDE D'INTERVENTION

De : DYMARSKI Maud <mdymarski@citya.com>
Envoyé : jeudi 22 février 2024 12:58
À : Emmanuel VIARD <e.viard@servimo.fr>
Cc : BOUVIER Marie-Bénédicte <mbouvier@citya.com>
Objet : 5154 - PROCOPE - DEMANDE D'INTERVENTION

Bonjour,

Je vous remercie de bien vouloir intervenir résidence PROCOPE situé 10 rue Jean Brice de Bary à Dijon.

Afin de vérifier l'état des conduits de ventilation en caves ainsi que les sorties eaux usagées vers les égouts.

Merci de bien vouloir nous transmettre un devis.

Vous pouvez joindre Madame Jollant-Gaboret au 06.62.16.54.37 si besoin.

Afin de faciliter vos recherches, vous trouverez en pièce jointe des plans avant et après modifications explicatives des sous-sols du 10

Pour information vous êtes intervenu pour le même problème (détartrage des collecteurs eaux usées et aux vannes) en 2017-2018.

D'ailleurs comme mentionné sur une des vues une trappe de visite a été faite sur la partie verticale du tuyau avec fermeture avec ce type de collier.

Une des vues de plan de cave et présentée volontairement à l'envers, pour garder la même orientation que les vues précédentes.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien Cordialement,



Maud DYMARSKI

Assistante copropriété

✉ mdymarski@citya.com

☎ 03 80 23 84 36

📍 5-7 Rue Monge
21000 Dijon

